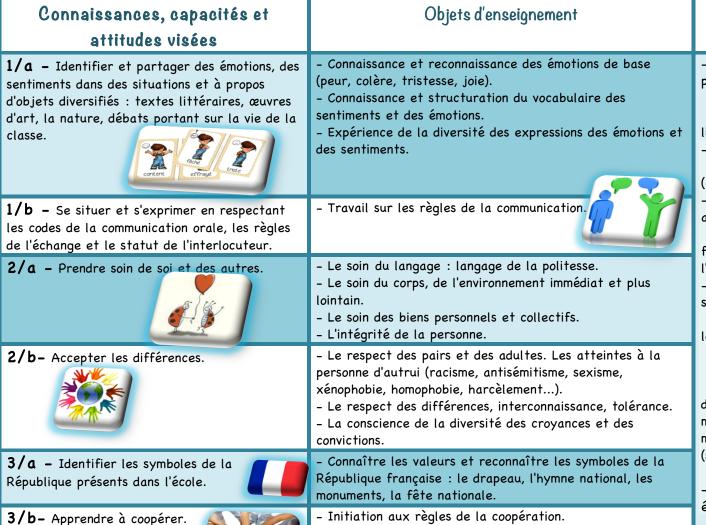


## ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE CYCLE 2

### La sensibilité : soi et les autres



- 1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- 2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- 3. Se sentir membre d'une collectivité.



# Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement

- Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs.
- Jeu théâtral, mime.
- Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des émotions.
- Les conseils d'élèves.
- Arts visuels : le portrait et l'autoportrait (connaissance de soi et des autres).
- Prendre conscience de son corps et du corps des autres à travers des activités de danse.
- Les racismes : avec des supports créés par des fondations et associations agréées par le ministère de l'éducation nationale.
- La situation de handicap et la pratique de l'inclusion scolaire.
- Arts visuels : Marianne, le drapeau national dans les œuvres d'art.
- Coopérer au sein d'un projet de classe.
- Accepter le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels...) ou d'expérimentation (sciences).
- Chanter, en comprenant le contexte de leur écriture, quelques couplets de La Marseillaise.

## Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation

- 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- 2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.



### Connaissances, capacités et attitudes visées

1/a - Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.

- 1/b Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.

nais i'ai aussi

des devoirs

- 1/c Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.
- 1/d- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.
- 1/e- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).

berté • Égalité • Fraternit RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2/- Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.

### Objets d'enseignement

- Initiation à la distinction des registres de langue.

- Les règles de vie de la classe et de l'école
- Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9.
- Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).
- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.
- Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...).
- Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.
- L'égalité de droit entre les femmes et les hommes. - Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève,
- du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6.

#### Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement

- Élaboration des règles de vie de classe avec les élèves.
- Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation.
- Discussion à visée philosophique : les droits et les devoirs de l'élève.
- Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).
- Discussion à visée philosophique : l'égalité de tous - élèves ou citoyens - devant la loi.
- Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire.



## Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ;

en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.



## Connaissances, capacités et attitudes visées

1/a Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.

1/b- S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.

- 1/c- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.
- 2/ Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.



#### Objets d'enseignement

- Le choix, sa justification.
- Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique).
- Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise.
- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat.
- Initiation à l'argumentation.
- Les préjugés et les stéréotypes.
- Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.
- La notion de bien commun dans la classe et dans l'école.
- Les valeurs personnelles et collectives.



# Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement

- Approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes) ou de situations de la vie de la classe.
- Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants.
- Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires.
- Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse.

  Organisation de débats réglés sur ces situations.
- Organisation de debats regles sur ces situations.
- Approche de la notion de laïcité à travers des exemples vécus ou des récits.
- Exercices de clarification des valeurs.
- Expression sur Internet.

## L'engagement : agir individuellement et collectivement

#### Objectifs de formation

- 1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
- 2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances).	- L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.	Sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, humanitaire). - Associer les élèves à l'élaboration et à la mise
1/b - Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national).		en œuvre de projets Engager les élèves dans des projets de concours proposés par l'éducation nationale
1/c – Coopérer en vue d'un objectif commun.	– La coopération, l'entraide.	- Encourager les conduites d'entraide, par
1/d - Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	- Les valeurs : la fraternité, la solidarité.	exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.  - Valoriser la prise de responsabilité dans la classe, l'école.
<b>2/a -</b> Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.	<ul> <li>La participation démocratique.</li> <li>La responsabilité.</li> <li>Le développement durable.</li> </ul>	- Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement.
2/b - S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.	- Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	- Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen.